

Retrouvez-nous sur
batimentcfabourgognefranche.com

BP CHARPENTE

Présentation succincte du métier

Le titulaire du brevet professionnel "Charpentier Bois" intervient à la demande du chef d'entreprise ou d'un chef de projet pour préparer et mettre en oeuvre un ouvrage bois dans le cadre d'un chantier.

Il s'appuie pour cela sur l'étude technique et sur la programmation des travaux réalisés selon les entreprises par le bureau d'études et le bureau des méthodes ou les personnes qui assurent ces fonctions. Il est destiné à devenir un ouvrier hautement qualifié de la "charpente" qui intervient en atelier et sur chantier pour tailler, lever et/ou restaurer tous types de structures réalisées en bois, dérivés du bois et produits associés, lors de travaux neufs, de réhabilitation et de restauration, tant sur des constructions et ouvrages contemporains que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural.

> Métier(s) auxquels conduit la formation

- Charpentier

> Objectifs généraux de la formation

- Etre capable d'intervenir dans la réalisation, la réhabilitation et la restauration de charpentes et de tous types de structures en bois.
- Etre capable d'assurer le suivi et l'entretien.
- Etre capable de participer au diagnostic de l'existant et à l'étude de faisabilité du projet que ce soit sur du contemporain ou sur des ouvrages du patrimoine architectural.
- Etre capable de préparer, organiser et prendre en charge la fabrication d'ouvrages tels que les escaliers, abris de jardin, revêtements de façade...

> Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Dessin technique
- Etude des constructions
- Gestion des chantiers
- Atelier technique et pratique

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Prévention Santé Environnement
- Attestation R408 – Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied

i informations

CODE RNCP : 18321

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- ▶ Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème au début de la formation)

Sans condition d'âge pour les personnes :

- ▶ Reconnues travailleur handicapé
- ▶ Sportifs de haut niveau
- ▶ Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme

Par la voie de la formation continue, en contrat de professionnalisation :

- ▶ Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- ▶ Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- ▶ Bénéficiaires de minima sociaux
- ▶ Personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)

Autres publics :

- ▶ Salariés, reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi...

Autres dispositifs :

- ▶ Plan de développement des compétences, compte personnel de formation...

Public en situation de handicap :

- ▶ Nous contacter pour vous accompagner et évaluer votre accessibilité

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

- Sauveteur Secouriste au Travail
- Habilitation électrique

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

- Enseignement général : Français, Histoire, Géographie, Anglais, Mathématiques, Sciences,
- Enseignement professionnel : dessin technique
- EPS

> Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

- Salles de formation équipées de vidéoprojecteur
- Atelier: Poste individuel, Outillage individuel et/ou collectif
- Échafaudage de pied
- Matériel nécessaire au métier de Charpentier

Moyens humains:

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP - Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) et/ou épreuves ponctuelles finales

► Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Pour les autres dispositifs :

► Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil

PRÉREQUIS

CAP Charpente Bois

DURÉE

► Standard : 2 ans

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION

Besançon

ORGANISATION DE LA FORMATION

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise

Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

Mini : 8 par groupe

Maxi : 16 par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

► Septembre / Octobre

Entrée permanente le reste de l'année : nous contacter

COÛT DE LA FORMATION

► Coût de formation pris en charge par l'organisme financeur dont relève l'entreprise

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Le Pôle Développement vous accompagne dans vos recherches d'un contrat en alternance (Apprentissage, Contrat Pro, etc.)

- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos Téléconseillers et Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises sont à votre écoute, contactez-nous au :

• 03 72 612 612

• contact@batimentcfabourgognefranche.comte.com

